

LE CHERCHEUR

REVUE ÉCLECTIQUE

VOL. I.

18 OCTOBRE 1888.

No. 3.

ÉTUDES LITTÉRAIRES.

BRIZEUX.

L'unité de caractère n'exclut nullement, comme on est trop porté à le croire, cette variété d'éléments qui constitue et atteste la richesse d'une nature ; il ne faut donc pas, si l'un de ces éléments paraît dominer dans la vie d'un homme ou dans l'œuvre d'un écrivain, que cette prépondérance nous fasse oublier ou nous cache les divers aspects de son esprit et de son talent, les sources variées de son inspiration. La célèbre théorie de " la faculté maîtresse " s'est trouvée si souvent en défaut que l'on a dû renoncer à l'appliquer indistinctement. On l'a gardée pour les classiques, dont nous n'avons qu'une connaissance imparfaite et qui se présentent à nous avec les raccourcis que le temps—ce grand artiste—n'a pas craint d'y pratiquer. Mais avec les modernes, qui nous frappent surtout par la multiplicité de leurs aptitudes, par la complexité de leur génie et que nous pouvons serrer de plus près, on a été contraint de se départir d'une méthode trop sommaire pour être exacte. Dans le *simplisme*, selon l'expression heureuse d'un philosophe bizarre et profond, dans ce penchant à ne considérer qu'un côté des choses ou des hommes, il entre surtout de la paresse d'intelligence. Inventer une formule est si tôt fait, et s'y tenir est si commode !

Parmi les poètes contemporains il n'en est peut-être pas un qui ait eu plus à souffrir, qui se soit senti plus en droit de se plaindre de cette manie simplifiante que l'aimable et digne Auguste Brizeux. Les uns n'ont voulu voir en lui que le chanfre plus ou moins autorisé de la Bretagne, les autres se sont obstinés à le parquer en quelque sorte dans son premier ouvrage et n'ont eu de louanges que pour l'auteur de *Marie*. Le maître familier des *Histoires poétiques* a rencontré de chauds partisans et le mystique platonicien des *Ternaires* de fervents enthousiastes ; mais les préférences individuelles ont fait perdre de vue l'ensemble. On a même pu douter que cet ensemble existât. C'est justement ce qu'il est intéressant de déterminer ; car une personnalité poétique ne s'enfonce point dans telle composition particulière, mais dans chaque manifestation détachée elle porte son cachet et son accent.

Les biographes n'ont point manqué à Brizeux, et il s'est trouvé qu'en même temps ces biographes ont montré comme interprètes de sa pensée des qualités remarquables. Il n'y a pas, soit pour le détail des faits, soit pour le vivant commentaire de la poésie, à revenir sur les traces de Saint-Réné Taillandier et de M. Auguste Lacaussade. Tout l'essentiel d'une existence qui n'a connu d'autres événements que des impressions juvéniles, des contemplations agrestes, quelques voyages

et l'expression naturelle du courant intérieur, tient, dans ces excellentes *Notices*, écrites par les meilleurs amis du poète à l'aide de documents intimes, de leurs souvenirs, avec cette vivacité de tons et de coloris qui vient du cœur. Ce qui se dégage très-nettement pour nous de ces communications si approfondies, c'est le vif désir qui animait Brizeux de construire, de laisser un monument dont les différentes parties fussent bien en accord et pussent mutuellement se soutenir. Nous avons d'ailleurs à ce sujet son propre témoignage, dans la préface des *Histoires poétiques* [première édition, 1885]. Il y dit expressément :

“ De mon pays j'ai tracé d'abord une image légère dans l'idylle de *Marie*, puis un tableau étendu dans l'épopée rustique des *Bretons*, laquelle trouve son complément dans ces *Histoires poétiques* et le recueil de *Primel et Nola*. Tout a son lien dans le livre lyrique de la *Fleur d'Or*. ”

A coup sûr la parole du poète, indiquant un classement quasi méthodique de ses œuvres, doit être prise en grande considération ; toutefois, dans cette manière de les envisager et de les présenter, il ne nous semble pas absolument juste envers lui-même. Ce qu'on pourrait appeler la préoccupation bretonne l'emporte trop. Il ne maintient pas suffisamment à *Marie* et à la *Fleur d'Or* leur caractère largement humain.

N'en déplaise au poète en sa déclaration sincère, et à ceux de ses admirateurs qui seront tentés de se montrer trop rigides, ce n'est pas précisément par son côté symbolique, par une idéalisation cherchée et voulue, que *Marie* a conquis et qu'elle garde encore, je l'espère, de nombreux lecteurs. Lorsque ce poème est venu entre nos mains, dans notre jeunesse, et que nous l'emportions avec tant de ravissement dans nos promenades à la campagne, pour le relire pendant les après-midi d'été, ce n'était pas l'image plus ou moins abstraite de la Bretagne qui nous attirait. Ce n'était pourtant pas non plus pourtant, sous la gracieuse discrétion de son voile, le côté anecdotique, à peine ébauché.

En effet, malgré le titre de “ roman ” qu'il portait à sa première édition, et qui du reste ne lui fut point maintenu, jamais poème ne fut moins dramatique et même moins narratif que *Marie*. Ce qui s'en exhalait, c'était un ineffable parfum de pureté, de sauvagerie, de jeunesse, et aussi, notons-le bien, de gravité méditative qui, en tempérant l'émotion, éveillait la pensée. Qui ne se souvient de l'*Hymne* dédié à M. Myres, des *Vers à la mémoire de Georges Farcy*, de la *Chaîne d'or* ! Il n'y avait là rien qui se rattachât strictement à la Bretagne ou qui nous en tretiât de *Marie*, et cependant ces belles pièces n'entraient pas pour peu dans la captivante attraction que le poème exerçait sur nous.

Les esprits qui avaient distingué, dans la direction adoptée par Brizeux, une tendance vers la philosophie religieuse, une haute curiosité prompt à consulter les sources traditionnelles, habile à s'éclaircir au contact de la réalité vivante ne furent ni surpris ni dépaysés lors de la publication des *Ternaires* [en 1841—dix ans après *Marie*]. Il n'en fut pas tout à fait de même d'un public mondain, lequel aurait volontiers demandé à l'auteur de lui apporter une sœur française ou italienne de *Marie*. Brizeux avait été fidèle à la vieille sagesse armoricaine et à la

poétique des bardes, des druides, en se conformant au rythme ternaire, mais cette fidélité ne fut guère appréciée que des archéologues.

Pour ramener la faveur à ce volume mal compris d'abord, pour le remettre à flot, il fallut y insérer un certain nombre de pièces composées par le poète pendant son séjour en Italie, et donner au recueil un nouveau titre, *la Fleur d'or*. Le mélange, on doit le reconnaître, a été fait avec autant de dextérité que de bonne grâce, et le lien qui rattache à son pays le breton *italianisant* est très heureusement marqué dans une pièce intitulée *le Semeur* à laquelle j'emprunte quelques stances.

Ma vie est ailleurs et mon âme aussi,
Aux premiers brouillards s'enfuit l'hirondelle ;
Mais juin la retrouve à son toit fidèle :
Pourquoi ? bourgs d'Ellé, m'appeler ainsi,

Dieu plaça mon nid sous la fleur des landes,
Près d'une rivière au fond de granit ;
Je vole aujourd'hui bien loin de mon nid,
Mais j'y reviendrai les ailes plus grandes.
Pour vous, ô Bretons, voyez mon amour !
Comme en tous pays et de plage en plage
Je m'en vais semant la plante sauvage
Qui devant vos pas doit fleurir un jour !

Déjà dans Paris a germé la graine ;
Si vous y venez, le cœur oppressé,
Vous dites : " Ici le barde a passé !
Vcici la fleur d'or, sœur de la verveine " .

Qu'elle croisse aussi sous les myrthes verts,
Où tous les chanteurs, délices du monde,
Viennent saluer la lumière blonde ;
Où pour vous, amis, je sème des vers.

L'éducation de Brizeux s'acheva, se perfectionna en Italie. Ce mot *éducation*, je l'emploie simplement, à dessein, sans épithète, dans son sens le plus large. Ce n'est pas le poète, ou l'artiste, ou le penseur, qui au-delà des monts a plus spécialement " profité ", selon la juste expression populaire, c'est tout l'homme, dans l'élévation de son âme et l'élevation de son coup d'œil. Le double génie de l'Italie, tendre et sévère à la fois, lui a parlé, s'est fait entendre à son intelligence, à son cœur. Il a recueilli les enseignements de Virgile, de Raphaël, de Dante. Son intimité avec ce dernier a été assez grande pour qu'il en soit sorti, environ vers le même temps que la publication des *Ternaires* [1841], une traduction de la *Divine Comédie*, estimée encore aujourd'hui, après celle de Florentino et de Raynard. Sans doute, au commerce, au contact du vieux maître se confirma chez Brizeux le désir déjà ancien de doter d'un chant épique son pays natal, et par un contre-coup intellectuel qui ne se rencontre pas trop rarement dans l'histoire littéraire, l'idée d'une épopée consacrée à la Bretagne mûrit et se fortifia sur les collines de Fiésolo ou sous les arcades du Campo-Santo. La moindre étincelle après cela, devait mettre le feu aux poudres, et la vue de la chère patrie équi-

valait à un appel impérieux. Le poète le confesse éloquemment au chant XI des *Bretons*, quand il s'écrie :

Bretagne, d'où te vient l'amour de tes enfants ?
Des villes d'Italie, où j'osai, jeune et svelte,
Parmi ces hommes bruns montrer l'œil blanc d'un Celte.
J'arrivais, plein des feux de leur volcan sacré,
Mûri par leur soleil, de leurs arts enivré ;
Mais dès que je sentis, ô ma terre natale !
L'odeur qui des genêts et des landes s'exhale,
Lorsque je vis le flux, le reflux de la mer,
Et les tristes sapins se balancer dans l'air,
Adieu les orangers, adieu les marbres de Carrare !
Mon instinct l'emporta, je redevins barbare,
Et j'oubliai les noms des antiques héros
Pour chanter les combats des loups et des taureaux !

Bien que les cadres anciens aient subi plus d'une modification, d'autres diraient des altérations et des déformations, il n'est guère possible de faire rentrer l'épopée dans le genre descriptif, puisque son essence même est la narration. Le fil de la composition, dans les *Bretons*, est trop ténu, trop subtil, il se brise trop souvent et se renoue d'une manière trop arbitraire pour qu'on y puisse découvrir le tissu d'une épopée.

Si petite que soit une épopée, dit très bien M. Lacaussade, il lui faut une action, des personnages caractérisés, des passions. Or, les *Bretons* nous paraissent moins une *action rustique* qu'une suite de peintures de mœurs et de paysages, admirables de franchise et de vérité..... Plus nous y réfléchissons, plus nous ne voyons dans cette œuvre qu'une suite de scènes domestiques, de tableaux populaires de la vie bretonne ”.

Il est impossible de trouver une caractéristique plus précise et plus juste. Dégagez les *Bretons* de la visée trop ambitieuse de l'auteur, donnez-leur un autre titre. *Scènes de la vie bretonne*, qui leur conviendra mieux, et vous prendrez à les lire un plaisir réel, vous y ferez même une abondante moisson de beautés. *Les lutteurs, la Mort du fermier Hoel, les Conscriés* sont des tableaux qui par leur sauvage grandeur, frappent l'imagination et se gravent dans la mémoire. L'imagination trouve également son compte dans les aimables ou sérieuses descriptions qui se rattachent aux particularités touchantes de la piété populaire. Le platonicien Brizeux comprenait et partageait la foi des humbles et des petits. Son inspiration y trouvait une détente et un rajeunissement.

Un érudit, homme de goût, Charles Magnin, a exprimé le regret qu'un poème intitulé *les Bretons* ne fut pas consacré surtout à la Bretagne héroïque, à la Bretagne des Du Guesclin et des Beaumanoir, des Montfort et des Clisson. Était-ce pour déférer à ce vœu, était-ce uniquement pour obéir à une conception symétrique, que Brizeux voulait, dans une suite ou un pendant de son poème, célébrer la Bretagne druidique, chevaleresque et féodale ? Nous n'en savons rien, mais nous ne pouvons regretter qu'il n'ait pas réalisé ce dessein. Il se serait mis en contradiction avec son génie intime qui le portait sans doute à l'éléva-

tion, mais à une sorte d'élévation familière, toute propre surtout à ennobler les sujets modestes.

En effet, Brizeux a effleuré la passion dans *Marie*, évoqué la méditation dans *la Fleur d'or*, touché au grandiose et au solennel dans *les Bretons*, mais sa véritable supériorité n'est pas là : elle se montre pourtant dans chacune de ces œuvres — même elle en fait le charme et la vie, — mais elle ne s'y donne pas pleinement carrière.

Cet supériorité consiste précisément dans l'emploi sobre et digne de la familiarité en matière poétique. *Marie*, avant *Jocelyn*, avait donné cette note. L'honneur de Brizeux, sa bonne inspiration a été d'y demeurer fidèle. Dans aucun de ses poèmes il ne s'en est départi : même dans *la Fleur d'or*, le plus abstrait ou du moins le plus philosophique des recueils qu'il a publiés, vous rencontrez des chefs-d'œuvres de sensibilité, tels que *le vieux Collège* et *Jacque le Maçon*; mais nulle part le maître gracieux, simple et touchant ne s'est donné plus pleinement, plus heureusement carrière que dans les *Histoires poétiques*. Lisez *Job et son Cheval*, *ma Chaumière*, *le Tisserand*, *l'Artisane*, *la Traversée*, et Brizeux vous apparaîtra, vraiment lui, suivant sa veine naturelle, en possession de sa véritable originalité.

Il ne nous semble pas que ce dernier recueil, *Histoires poétiques*, ait obtenu tout le succès auquel il avait droit. Les livres, comme les hommes, ont leurs mystérieuses destinées, et le retentissement n'est pas toujours en raison du mérite. C'est à la postérité d'assigner les rangs et d'établir l'équilibre. Elle a pour cela l'avantage, non seulement d'être moins passionnée que nos contemporains, mais encore de voir les œuvres d'ensemble et non successivement. Eh bien ! j'incline à croire qu'à l'époque — dont nous approchons — de ce classement définitif, les *Histoires poétiques* seront considérées comme le plus complet exemplaire du talent de Brizeux, non pas qu'elles infirment la valeur incontestable des recueils précédents, non pas qu'elles tranchent sur l'unité harmonique de l'œuvre et la démentent, mais bien plutôt parce qu'elles la confirment, en montrant dans le plein épanouissement ce qui souvent ailleurs n'était qu'en germe ou se particularisait trop volontiers.

Le poète breton, chez Brizeux, ne doit pas nous voiler le poète humain, et l'on peut appliquer à l'ensemble de sa production ce que Saint-René Taillandier écrivait à propos de l'un de ses ouvrages [*les Bretons*] :

“ Une chose admirable dans ce poème, c'est qu'étant si breton, il soit en même temps si profondément humain... Rien de plus local par les mœurs et les coutumes, rien de plus général par les sentiments !..... Du printemps à l'hiver, du berceau de l'enfant à la tombe du vieillard, combien de scènes où la nature et l'humanité s'épanouissent en leur simplicité première..... Le peintre et le poète, le moraliste et l'érudit ont travaillé ensemble à ces familières idylles. ”

La chaste et saine poésie familière embellissant le foyer, mais ne s'y enfermant pas et ouvrant vers le ciel une large perspective, voilà le domaine de Brizeux, un domaine plus étendu que sa Bretagne et dont la légitime possession lui est solidement assurée.

JULES LEVALLOIS

SOUVENIRS DE BRETAGNE.

BRIZEUX.

Septembre, 1888.

Trente années ont fini leurs jours depuis la mort de Brizeux, et pourtant, il est toujours là, debout, dans le cœur des Bretons. Sa poésie, pure et mélancolique, soupire encore tout le long des côtes armoricaines. Les vers qu'il écrivait, "assis au pont Kerlo", ont été plus forts que l'oubli, on continue de les dire dans les veillées ; on les répète aux heures tristes de la vie, lorsque l'âme, lasse d'espérance, se réfugie dans le souvenir.

C'est que la douce Bretagne, en bonne mère, reste fidèle à ses enfants. Au contraire des choses de ce monde, les fils s'en vont et l'aieule se tient. Les vieux sentiments résistent, et l'amour y garde sa forme primitive d'antan. Les "impressions" qu'avaient nos pères devant la nature bretonne, à travers la famille, nous les avons, aujourd'hui, toutes pareilles, avec la grandeur de la même simplicité. On vit dans les mêmes murs à côté des mêmes bénitiers. La tradition demeure, et la politique passe..... inaperçue, presque dédaignée. L'esprit de la paix flâne dans les cervelles ; les rois sont morts, les conquérants aussi.

La patrie est là où gîte la famille.

Un rêve de quiétude est le rêve éternel des Bretons. Pour eux, la seule tempête est celle qui gronde sur la mer, apportant à leurs songes, quand les éléments sont en crise, les plaintes des flots atténuées par le lointain des choses et l'idée de la protection divine. Ils conservent donc en eux, de génération en génération, les pensées *passées*. Aussi, lorsque le 9 septembre dernier, à Lorient, a eu lieu l'inauguration de la statue du poète Auguste Brizeux, la Bretagne tout entière s'est souvenue, et a redit les vers de l'auteur de *Marie*. On s'est rappelé les lectures de l'enfance : les *Ternaires ou la fleur d'Or*, le *Poème des Bretons*, les *Histoires poétiques*. Les plus lettrés ont cité : la *Poétique nouvelle* et la traduction en prose de la *Divine comédie*.

Les gens des villages, venus, humbles gens, à pied parmi les landes pour voir leur Brizeux, celui qui a chanté leurs chaumières et leurs bruyères, onteu souvenance du *Convoi d'une jeune fille*, pauvrement menée à la tombe :

Car Louise était pauvre, et jusqu'en son trépas,
Le riche a des honneurs que le pauvre n'a pas.
La simple croix de buis, un vieux drap mortuaire ;
Furent les seuls apprêts de son lit funéraire ;
Et quand le fossoyeur, soulevant son beau corps,
Du village natal l'emporta chez les morts,
A peine si la cloche avertit la contrée
Que sa plus douce vierge en était retirée !

C'est ainsi qu'écrivait Brizeux. Il savait dire les choses tristes, dans la langue la plus pure, avec cette simplicité. Et quand il chante la

Maison du Moustoir, il nous montre un jeune pâtre, assis dans un paysage, qui, dans la mélancolie d'un soir,

Entonne un air breton si plaintif et si doux,
Qu'en le chantant, ma voix vous ferait pleurer tous—
Oh ! les bruits, les odeurs, les murs gris des chaumières,
Le petit sentier blanc et bordé de bruyères,
Tout renaît comme au temps où, pieds nus, sur le soir,
J'escaladais la porte et courais au Moustoir ;

..... à deux pas,
Je vois le lit de chêne et son coffre, et plus bas,
Vers la porte, en tournant, sur le bahut énorme
Pêle-mêle bassins, vases de toute forme ;
Pain de seigle, laitage, écuelles de noyer ;
Enfin, plus bas encore, sur le bord du foyer,
Assise à son rouet, près du grillon qui crie.
Et dans l'ombre filant, je reconnus Marie !

Est-il possible d'être plus sobre et plus vrai ? Tous les enfants de Bretagne les ont appris ces vers qui se sont fixés dans leur mémoire comme les lignes d'un tableau du pays. Ils peignent bien le foyer breton, l'âtre modeste, et donnent, dans la personne de la chaste Marie, l'image du travail et de l'amour honnête et sain. Ils peignent la vie de l'endroit.—C'est pourquoi, sans rimes riches et sonores, sans hémistiches audacieux et savants, ils survivront à de pompeuses légendes poétiques qui ne renferment point de sentiment.

Aux jeunes poètes modernes d'en tirer une salutaire réflexion.

BAUDE DE MAURCELEY

Note de la Direction.—Nous reproduisons aujourd'hui les articles de MM. Jules Levallois et Baude de Mauriceley ainsi que le discours de M. Jules Simon, comme études littéraires ayant un intérêt d'actualité. Nous devons ajouter, sans méconnaître ce qu'il y a de beau et de bon chez Brizeux, que certaines parties de son œuvre sont loin d'être irréprochables au point de vue moral.

On ne sent pas toujours le souffle chrétien à travers cette poésie empreinte de mélancolie. Brizeux était un rêveur—il rêvait même plus qu'il n'est permis aux poètes—et le scepticisme qui avait envahi son esprit a laissé dans son œuvre des traces évidentes.

LACORDAIRE

[Discours prononcé à l'inauguration de sa statue, à Sorèze, par M. le duc de Broglie.]

Je m'étonne et je m'excuse de prendre le premier la parole dans cette touchante solennité, un tel honneur ne m'était pas dû. Il revenait naturellement, après le premier pasteur de ce diocèse qui vient d'appeler sur nous la bénédiction du ciel, au prélat éminent qui, en

nous parlant du cœur du Père Lacordaire, nous fera comprendre ce que le miracle de la grâce divine opérant dans le secret d'une âme peut ajouter de perfection et de délicatesse à la beauté d'une nature d'élite.

Voici seulement comment je puis m'expliquer cette préférence. Avant d'entrer dans le sanctuaire d'une église vénérée, on aime à s'arrêter sur le parvis pour contempler du dehors avec la foule les nobles proportions de l'édifice. D'autres vous diront ce que le Père Lacordaire a été devant Dieu : vous voulez qu'au paravant un spectateur et un témoin vous le rappelle tel qu'il a paru devant les hommes. Comme tous les grands serviteurs de l'Eglise, le P. Lacordaire a eu deux vies : l'une intime et cachée où il avançait en saisi-teté sous le regard divin ; l'autre publique, éclatante et militante, où il a souffert, puis victorieusement combattu pour sa foi. C'est de celle-là seulement que vous voulez que je vous parle. J'ai assisté, bien jeune encore, aux premières luttes qu'il a soutenues ; j'ai vécu dans l'intimité des illustres compagnons d'armes qui y ont pris part à ses côtés. J'ai eu le bonheur de m'entretenir avec lui, ici même, sous ces magnifiques ombrages, des épreuves qu'il avait traversées. Si dans ce commerce trop court à mon gré, mais qui m'a laissé de chers souvenirs, j'ai pu surprendre quelque chose du secret qui a fait la popularité de son nom et l'heureuse efficacité de sa parole, il peut être utile que j'en fasse part à la jeune génération qui m'écoute et qui ne l'a pas connu.

Ce secret est bien simple et je le dirai en deux mots. Le Père Lacordaire a aimé passionnément deux choses : l'Eglise et la France. Ces deux sentiments ont régné dans son âme sans se confondre et sans se combattre. Ça été l'art et le bonheur de sa vie de ne les avoir jamais laissés mettre aux prises et d'avoir fait en sorte que jamais en lui ni le patriote ni le chrétien n'ont eu rien à se disputer ni à se sacrifier l'un à l'autre.

Oui, jeunes Français qui m'écoutez, il est bon que vous le sachiez, après Dieu ce que le P. Lacordaire aimait le mieux au monde, c'était la France. Il l'a aimée par une de ces affections puissantes et irrésistibles qui s'attachent à tous les traits du caractère d'un être chéri, et le suivent dans toutes les vicissitudes de sa destinée. " J'éprouve, écrivait-il un jour à l'un de ses élèves devenu son confident et son ami, une joie indicible à penser que, depuis vingt-sept ans, jour de ma consécration initiale à Dieu, je n'ai ni dit une parole ni écrit une ligne qui n'eût pour but de communiquer l'esprit de vie à la France et de le lui communiquer sous une forme acceptable pour elle, avec douceur, tolérance et patriotisme ! " Touchant langage qui, dans l'ordre des affections surnaturelles, semble emprunter quelque chose de l'accent des tendances humaines ! Pour rendre [comme il le disait si bien et l'a fait encore mieux], la foi chrétienne acceptable à la France, ne fallait-il pas commencer par s'associer à tous ses sentiments, vivre de sa vie et garder sa main sur son cœur pour en compter tous les battements ? Un fond de sympathie inépuisable était pour un auditoire français le charme souverain de l'éloquence du P. Lacordaire. C'était un ami bien plus qu'un prêtre ou un docteur, celui qui savait si bien descendre au fond de chaque âme pour y faire vibrer la corde prête à répondre à l'appel divin, toucher les blessures d'une main fraternelle et condamner l'erreur sans la

maudire. Les plus indifférents demeuraient captivés par cette parole pénétrante qui semblait ne rien ignorer de ce qui se passait en eux, ni les doutes de leur esprit, ni les troubles inférieurs de leur conscience, ni les caprices même de leur imagination. Un courant d'émotion communicative s'établissait ainsi entre l'orateur et la foule qu'il tenait suspendue à ses lèvres ou faisait tressaillir par des traits soudains, comme sous le choc d'une communication électrique.

Je n'ai pas mémoire, par exemple, d'avoir assisté dans ma vie à une scène d'une émotion plus saisissante que le jour où, paraissant pour la première fois dans la chaire de Notre-Dame, revêtu de la robe blanche du Dominicain que notre génération ne connaissait plus, il ouvrit la bouche pour célébrer la vocation de la nation française et les services rendus par cette race élue à la justice, à la vérité, à la civilisation. Jamais parole plus inattendue n'était tombée de la chaire chrétienne. Un murmure de surprise auquel se mêlait un peu de juste fierté s'éleva alors de tous les coins de l'assistance, répété par les voûtes de la vieille cathédrale. On eût dit que les échos du lieu saint lui-même s'associaient à l'hommage rendu à la vieille France, à la fille aînée de l'Eglise, à la France chrétienne, convertie avec Clovis à Tolbiac, victorieuse du Maure avec Charles Martel à Poitiers, et portant au front un reflet de l'auréole de Saint-Louis.

Mais s'il aimait ainsi la France de nos pères, son affection s'étendait aussi à la France de notre âge, plus démocratique et plus populaire qu'avec la permission de Dieu le temps et les révolutions nous ont faite. Non qu'il assistât sans regret à la chute et au déclin des grandeurs passées ; non qu'il ait jamais été ingrat pour ces huit siècles de monarchie nationale, pendant lesquels il n'y a pas eu un accroissement de la puissance royale qu'il n'ait coïncidé avec un progrès d'unité et de grandeur pour notre patrie. Mais il pensait que d'une commotion aussi profonde que celle qui venait d'ébranler le sol de France, de nouvelles conditions sociales avaient dû sortir, et dans celles que la Providence imposait à notre vie publique, il ne voyait rien qui ne pût être ou pénétré, ou corrigé, ou épuré par l'esprit chrétien. Aussi quel soin de faire comprendre à la France que sa vieille foi n'avait rien d'incompatible avec ses mœurs et ses aspirations nouvelles ! quelle application à dissiper le nuage de préventions élevé à cet égard pendant la confusion des troubles révolutionnaires ! quel souci de dégager l'Eglise elle-même de toute solidarité avec un passé qui ne pouvait revivre ! Quelle démonstration donnée par l'exemple encore plus que par le conseil, que sous la robe du prêtre et même du religieux, un français pouvait rester de son temps et de son pays !

Cette conciliation possible et toujours attendue entre la France moderne et l'Eglise ; c'était sa pensée la plus chère et le thème favori de ses instructions. A ceux qui, par des motifs différents, exprimaient un doute découragé ou intéressé, et paraissaient espérer ou craindre de voir l'Eglise ensevelie sous les ruines de l'ordre ancien, il aurait volontiers dit comme l'ange assis sur les ruines du saint Sépulcre : « Ne cherchez pas parmi les morts celui qui est vivant. C'était surtout pour la dignité de l'Eglise, qu'il ne voulait à aucun prix la voir dépourvue de son caractère divin par excellence, qui est de dominer de si haut

toutes les formes sociales et politiques qu'aucun de leurs accidents ne peut l'atteindre. " Non " [s'écrie-t-il quelque part, par une de ces vives images familières à son style et dont la justesse égale l'éclat,] " les sociétés chrétiennes ne vivent pas d'un dogme comme on vit dans un tombeau. Elles ressemblent à ces astres du firmament qui se meuvent dans un espace indéfini, sans rompre jamais l'ordonnance de leur marche et des lois qui les régissent sous la main de Dieu.

Dans cette confiance, il ne s'effrayait et même ne se plaignait de rien outre mesure, pas même du régime de vie laborieux qui est imposé aux défenseurs de la foi dans les sociétés où l'unité religieuse ayant péri, la contradiction les attend et doit être rencontrée face à face. La vérité, pensait-il, a toujours eu et aura toujours sous une forme ou sous une autre, des combats à soutenir. Dieu qui les prévoit et les permet donne au serviteurs qu'il envoie sur la terre les armes propres aux épreuves qu'il leur réserve. Lacordaire était armé de toutes pièces pour les luttes de la presse et de la parole.

[A continuer]

Inauguration de la statue de Brizeux

L'inauguration de la statue de Brizeux a eu lieu le 9 septembre dernier à Lorient. La statue a été élevée dans un nouveau square qui portera le nom de square Brizeux. Le poète est représenté debout, appuyé au tronc d'un chêne couvert de mousse et de lierre. A ses pieds, la bruyère et la fleur de genêt s'entrelacent audessus de ces vers gravés sur le piédestal :

Vous mettez sur ma tombe un chêne, un chêne sombre.
Et le rossignol noir soupirera dans l'ombre :
C'est un barde qu'ici la mort vient d'enfermer.
Il chantait son pays et le faisait aimer.

M. François Coppée a lu une pièce de vers, et des discours ont été prononcés par MM. Ernest Renan et Jules Simon. Voici le discours de M. Jules Simon.

DISCOURS DE M. JULES SIMON

Messieurs,

Je ne puis être ici qu'un auditeur, je ne veux pas parler des vers de Brizeux, après deux poètes,—je dis deux poètes, parce que M. Renan est à la fois un érudit, un philosophe et un poète ;—je viens seulement comme Breton et comme Lorientais, attacher une couronne au socle de la statue.

Notre siècle a vu d'autres grands écrivains bretons : Chateaubriand, La Mennais ; mais celui-ci n'est pas seulement à nous ; c'est pour nous qu'il a chanté et qu'il a vécu. La Bretagne a rempli ses œuvres et sa vie. Sa famille a voulu en faire un homme d'affaires, un homme positif ; quelle erreur ! Lui-même a essayé d'être auteur dramatique. Le drame ne lui allait pas mieux que la procédure. Il était né pour écrire *Marie, les Bretons* et la *Fleur d'Or*. Il est mort encore jeune, après les avoir écrits, semblable à ces arbustes qui ne produisent qu'une fleur et se flétrissent aussitôt qu'elle est éclosée.

Ce sol que nous foulons a vu plusieurs civilisations : il a traversé plusieurs gloires. C'est le pays des druides, si chers à Henri Martin, de Merlin l'Enchanteur et de la forêt de Brocéliande ; c'est aussi le pays de Duguesclin, d'Olivier de Clisson, de Beaumanoir ; celui de Duguay-Trouin, de Surcouf. C'est le tien, généreux Bisson, dont j'ai vu dans mon enfance inaugurer la statue. Brizeux n'avait que le choix entre les épopées, et la pensée de raconter nos batailles hanta, dit-il, un moment son esprit.

Ah ! si j'avais vécu dans les âges antiques,
Lorsque le fer en main, pendant plus de mille ans,
Tu repoussais l'assaut des Saxons et des Franks,
Te levant chaque fois, plus fière et plus hardie,
Toute rouge de sang et rouge d'incendie ;
O grand Homenoé, Morvan, rivaux d'Arthur,
Maniant près de vous la claymore d'azur,
Quels chants j'aurais jetés dans l'ardente mêlée !

Mais il se trompait, le doux poète ; ou il ne parlait un moment de la Bretagne sanglante que pour l'éloigner à jamais de ses vers. Sa place n'était pas avec les Tyrtées. Il n'était pas non plus le poète de nos côtes terribles, où les druides ont jeté les pierres de Carnac, comme des géants qui jouent aux osselets avec des quartiers de rochers. Il était fait pour t'entendre, ô douce voix de la faiblesse ; pour faire résonner sous ses doigts la belle harpe d'or, où les notes tristes alternent avec les notes joyeuses.

Mais, ô calme riant des bois,
Revenez dans mes vers, adoucissez ma voix ;
Faites aimer ce que je vois...
C'est là de tous mes vers la pieuse demande.
Esprits des champs et de la lande,
Versez en moi la paix pour que je la répande...
Hélas ! je sais un chant d'amour,
Triste et gai tour à tour...
Toujours le beau nom de Marie
Se mêle au nom de ma patrie.

Dans les plaines riantes de Naples, sur les bords du golfe enchanté, à deux pas du Pausilippe, il regrette son ciel brumeux, les chants doux et monotones qui ont bercé son enfance, les pèlerinages à la vierge du Folgoët, et les longs récits de la veillée, toujours les mêmes et toujours écoutés avec la même ardeur tranquille. Il semble qu'il ne se soit assis un instant à côté du tombeau de Virgile que pour revenir, avec des ailes plus grandes, au pays d'Arvor. Il rapporta d'Italie la légende des *Bretons*, qui complète son œuvre sans en changer le caractère. *Marie* est l'idylle du printemps, belle comme une fleur sauvage ; *les Bretons* sont le fruit d'un art plus exercé et plus maître de lui, peut-être un peu attristé dans cette dernière œuvre par les déceptions de la vie et le pressentiment d'une mort prématurée. C'est toujours la Bretagne, avec ses paysages et ses hommes, décrite, comprise, expliquée, pénétrée dans sa tendresse profonde, dans sa calme et pieuse résignation, et dans l'inébranlable solidité de sa force

morale. Quel est celui des compagnons de sa jeunesse qui ne retrouve, en le lisant, les chemins creux qu'il a parcourus il y a cinquante ans, les parfums qui embaumaient l'air, les jeunes cœurs sur lesquels il s'appuyait, et ces vieux cantiques entonnés le soir avec tant d'élan et de ferveur, dont les paroles aujourd'hui nous font sourire, et dont le souvenir nous fait pleurer ? Jamais évocation ne fut plus puissante et plus émouvante. On sent palpiter le cœur de la patrie.

Voyez cependant : si Brizeux revenait au milieu de nous, le mouvement des cinquante dernières années le remplirait à la fois de joie et d'inquiétude. Le roc séculaire a été fortement secoué. La civilisation moderne nous assaille de toutes parts ; elle fond sur nous, comme une invincible armée, par les écoles, par les lois, par les chemins de fer, par l'industrie, par la langue ; elle emporte ces vieilles chansons que tu aimais, poète ; cette langue bretonne que tu as parlée, et dans laquelle tu a composé des chants populaires ; elle jette au rebut ces costumes si longtemps portés par nos pères, comme des symboles de notre fidélité et de notre obstination nationale ; elle procrit ces usages quatre fois séculaires auxquels nous tenions comme au rite de la famille, et, pénétrant jusqu'à nos âmes, elle s'efforce d'entamer les vieilles croyances qui, chez nous au moins, identifiées à nos traditions et à nos luttes nationales, semblaient à jamais invincibles. La Bretagne est comme notre mont Saint-Michel, — *Saint-Michel au péril de la mer*, — à qui les flots faisaient une ceinture, et qu'une digue nouvellement construite rattache au continent, en augmentant sa richesse au dépens de la beauté.

Choisissons ce moment pour consacrer, par la statue de Brizeux, le souvenir de la vieille Bretagne, et pour en ranimer le culte. Rassurons-nous, elle ne périra pas, elle change à peine ; la transformation est toute de surface. Nous recevons avec joie les bienfaits de la civilisation, mais nous gardons en nous le cœur de nos pères. Nous sommes comme eux la race courageuse, la race pacifique qui ne sait ni reculer, ni trembler, ni se parjurer :

La race aux longs cheveux
Que rien ne peut dompter quand elle a dit : Je veux !
Le vrai sang de tes fils coule encor dans nos veines,
O terre de granit, recouvertes de chênes !

LA LITTÉRATURE.

Nous avons publié dans notre premier numéro un compte-rendu de la *Théorie des Belles-Lettres* du R. P. Longhaye ; afin d'en donner une idée plus complète, nous reproduisons aujourd'hui l'avant-propos dont l'auteur a fait précéder son ouvrage :

“ Espérons qu'on voudra bien ne pas nous imputer la prétention d'inventer la littérature, mais avouons sans détour celle de la raisonner un peu plus profondément qu'on a coutume de le faire.

Nous tenons l'art de la parole écrite ou parlée pour le plus immédiatement naturel de tous les arts, pour un art certain et sérieux. Tout

le monde y souscrira-t-il sans résistance ? N'osons pas trop y compter. Pourquoi ? Est-ce uniquement le fait des abus dont la littérature s'est rendue complice ? Ne faut-il pas s'en prendre dans une certaine mesure aux habitudes mêmes de l'enseignement ?

On trouve au degré élémentaire des manuels estimables peut-être, mais quelquefois sans assez de philosophie ni de profondeur ; composés d'observations incomplètes, d'aphorismes peu justifiés, d'exemples insuffisants, manque d'un choix assez judicieux ou d'une interprétation assez lumineuse. Aussi bien n'est-ce là qu'un enseignement élémentaire, et, les études achevées, on n'y revient plus.

Quant à l'enseignement supérieur, par où les lettres devraient se maintenir en estime auprès des esprits mûrs, à n'envisager que ses meilleurs côtés, il brille par une critique ingénieuse, mais trop souvent vide de principes : historien, rapporteur plutôt que juge, parfois même se faisant un système et une gloire de ne pas juger.

Les Maîtres sont là sans doute, les grands rhéteurs de l'antiquité. Mais après eux, mais d'après eux, n'y a-t-il plus rien à dire, et suffit-il d'y renvoyer purement et simplement l'intelligence chrétienne ? D'ailleurs plut à Dieu que nos contemporains voulussent bien se remettre à pareille école ! Hélas ! l'instruction publique telle qu'elle est ne les y dispose guère, et après la perte de la foi, la perte du sens et du goût des maîtres classiques est à nos yeux la plus fatale à l'esprit français.

En somme, tandis que beaucoup écrivent et parlent à peu près au hasard, la foule apprécie au gré de la fantaisie ou de l'humeur ; c'est trop dire : elle n'apprécie plus, elle s'amuse un moment et passe. Les grandes querelles littéraires éteintes ont laissé après elles l'indifférence et le scepticisme. Avouons-le sans retard : le scepticisme nous déplaît et nous effraie ici comme ailleurs, qu'il s'enveloppe de bonhomie et de spirituelle impertinence, ou que, par un renversement bizarre, il se fasse dogmatique et tranchant ; qu'il dise en souriant : " chacun son goût, " ou qu'il décrète d'autorité qu'il n'y a rien d'absolu en littérature ; nous le repoussons sous toutes ses formes comme une inconséquence, une faiblesse et un péril. On ne répudie point la certitude artistique sans compromettre logiquement toutes les autres, et la fermeté modeste des jugements littéraires entre pour une part dans ce bon sens réfléchi qui nous honore et nous défend.

Quoi donc ! avons-nous rêvé de tout démontrer en littérature ? Non certes. La littérature n'est pas une géométrie ; la parole littéraire n'est point faite de raison pure ; l'imagination et la sensibilité ont leur large rôle dans cette expression vivante de tout l'homme, et la raison ne peut régler mathématiquement toutes leurs saillies.

Mais si les problèmes du goût se refusent à une solution mathématique, si en matière d'éloquence et de poésie, la démonstration rigoureuse ne peut s'étendre à tout, nous osons croire que la certitude morale peut aller plus loin, beaucoup plus loin que ne se le figurent la légèreté du grand nombre et, pour tout dire, la mollesse d'esprit, qui est une des grandes tentations humaines. C'est chose commode que d'écrire à l'aventure et de juger par impression. Mais, en bonne foi, que vaut un

style incapable de se raisonner lui-même ? Que valent des impressions quand on n'a pas la force de les éclaircir et de les fixer ? Que dans le champ de la composition et de la critique, il reste toujours une part d'inconnu, soit ; mais c'est œuvre utile que de travailler à la réduire. Pour le moment, il nous suffit de cette réponse ; nous aurons lieu d'y insister ailleurs.

Et maintenant sur quelle base assez large et assez solide établir la certitude de nos jugements et de nos procédés littéraires ? Sur la philosophie.

Il se peut que le mot fasse peur. La philosophie est chose sévère et ce n'est pas là ce qu'on est accoutumé à trouver dans un livre de littérature. A vrai dire malgré notre désir d'obliger, s'il se pouvait, tout le monde, nous ne pouvons, en bonne conscience, dédier ces études à qui prendrait frayeur d'une lecture quelque peu sérieuse. Nous ne les offririons pas davantage à qui confondrait l'érudition avec la science, aux curieux d'anecdotes, aux amoureux du petit fait jusqu'au dédain pour les principes et les conclusions. Certes, nous avons conscience de ne pas raisonner à *priori*, de nous appuyer largement sur l'histoire des littératures. Mais, à nos yeux, le grand fait auquel tous les autres rendent témoignage, c'est l'âme, l'âme et ses exigences légitimes, l'âme et ses appétits dépravés. Nous rappelons ou nous supposons tout ce qu'il y a de plus incontesté, de plus élémentaire, de plus expérimental dans la philosophie spiritualiste, la seule qui compte. Nous ne voulons aux lois littéraires d'autre point d'appui que le rôle manifeste de la parole, que la nature des choses et avant tout la nature de l'homme même.

Selon nous, la parole littéraire se mesure aux exigences vraies de l'âme du lecteur ; et ces exigences, à leur tour, peuvent se résumer dans cette formule : écrivain, orateur, mettez votre âme dans votre parole, toute votre âme, votre âme telle que Dieu l'a faite et qu'il la veut avec sa physionomie propre, sa puissance originale, mais encore avec les traits communs et obligés qui la font droite, haute, ordonnée et raisonnable.

S'il est un préjugé funeste à l'art de parler et d'écrire, c'est de l'imaginer comme un je ne sais quoi de factice, d'artificiel, de le concevoir comme un ornement appliqué par le dehors et qui ne tiendrait pas à la substance de l'âme. Erreur. Chez celui qui l'exerce le talent littéraire est la fleur de l'âme ; c'est l'âme elle-même qui se montre naïvement, et, avec elle, tous les objets de sa pensée, Dieu, l'homme, le monde, tous fidèlement rendus et cependant bien marqués de son empreinte personnelle. Là est à nos yeux le premier et le dernier mot de toute doctrine littéraire, et ce livre n'est que pour l'établir.

On voit qu'il ne s'adresse point aux écoliers, bien qu'on puisse, croyons-nous, en mettre facilement la doctrine à leur portée. Dans sa forme et avec ses développements, il semble devoir être plus directement utile aux professeurs, aux jeunes gens engagés dans les hautes études, aux hommes qui ont conservé le goût des jouissances de l'esprit. Il voudrait élever et augmenter pour eux ces jouissances, en leur donnant une possession plus réfléchie. Il ambitionnerait même d'assurer en eux d'une façon indirecte mais efficace les principes de la philo-

sophie chrétienne. Si nous ne manquons absolument notre but, quiconque voudra bien nous lire demeurera un peu plus fermement convaincu de ce fait, que la littérature jaillit comme de source de la psychologie exacte et de la saine morale ; que le beau littéraire est étroitement lié non seulement au vrai de la nature, au vrai de l'âme et des choses, mais encore au bien pour lequel les choses et l'âme ont été faites par Dieu."

L'HOMME DE LETTRES. (1)

Le soldat, regagnant sa montagne ou sa plaine,
Après le dur travail qui le tint asservi,
Portant l'étoile d'or ou le galon de laine,
Répond, quand on lui dit : Qu'as-tu fait ? J'ai servi !

Il connut tour à tour l'angoisse et l'espérance,
Le deuil des jours amers, l'orgueil des jours vainqueurs,
Qu'en reste-t-il ? Un mot : il a servi la France !
Mais ce mot simple et fier gonfle à jamais les cœurs.

Nous aussi, combattants d'une grande armée,
Rêveurs dont le désir n'est jamais assouvi,
Amants de l'idéal dont la fièvre est calmée
Chacun de nous du moins peut dire : J'ai servi !

Chacun eut sa douleur, chacun eut sa victoire,
Le plus humble a cueilli ses lauriers à son tour ;
Cinquante ans ont déjà passé sur notre histoire,
Et l'art ne voudrait pas en effacer un jour !

Les uns par le roman, le poème ou le drame
Ont creusé l'avenir, problème obscur encor,
D'autres ont enchâssé les larmes d'une femme
Dans un sonnet, moelleux écrin de soie et d'or ;

Tous ont servi ! La France, après leur rude ouvrage,
Bénit ces travailleurs unis à ses genoux ;
Pareil sera l'honneur, pareil fut le courage ;
L'exemple est bon ; nos fils le suivront après nous ;

Ils serviront ! Le sort leur fut-il plus sévère,
Ils ne failliront pas au labeur commencé ;
L'âpre vin du malheur ne souille pas le verre,
Et le cœur est plus fort à qui Dieu l'a versé.

Ils serviront la France, et l'art, l'autre patrie !
Comme nous l'avons fait, ils iront au devoir,
L'esprit toujours vaillant, l'âme parfois meurtrie
Portant en eux l'azur, même sous le ciel noir !

(1) Vers lus par l'auteur le 11 décembre 1887, au banquet donné à l'occasion du Cinquantenaire de la Société des Gens de lettres.

Mais non, non ! L'avenir aura plus de clémence,
D'autres astres naîtront des profondeurs des cieux,
Et nos fils, ouvriers du siècle qui commence,
N'auront connu les pleurs qu'en regardant nos yeux !

Venez donc, levez-vous, les jeunes capitaines,
Sous le frémissement des étendards nouveaux,
Que le soleil levant, sur les cimes lointaines,
Dore de ses éclairs le crin de vos chevaux !

Et nous qui saluons cette splendide aurore
Tandis que vers la gloire ils courent à l'envi,
Nous, les lutteurs d'hier et de demain encore,
Nous dirons le grand mot du soldat : J'ai servi !

HENRI DE BORNIER.

La question d'argent dans le mariage contemporain.

Au cours d'un ouvrage intitulé : *Philosophie du droit civil*, et sur lequel nous aurons occasion de revenir plus tard, M. Ad. Franck, membre de l'Institut et professeur au Collège de France, fait au sujet du mariage contemporain les remarques suivantes :

“ Quand la femme, par la licence des mœurs et l'égoïsme des caractères, est simplement une dot, alors elle n'excite plus que la convoitise, non celle du désir, mais une autre encore plus basse peut-être, celle de la cupidité, et le mariage devient une affaire. N'est-ce point, hélas ! le caractère qu'il revêt souvent, non seulement dans la vie réelle, mais dans le domaine de l'imagination, sur le théâtre et dans le roman, partout où devrait se montrer la divine poésie pour nous consoler ou nous réveiller de la triste existence que nous nous sommes faite ? Qui n'a entendu agiter la question d'argent ? Qui ne l'a rencontrée quelque part sous une forme ou sous une autre ? Vous désertez, pour lui échapper, au moins pendant quelques instants, votre cabinet de travail, votre salon, votre maison, le salon et la maison de vos amis ; vous la trouvez installée sur la scène, plus âpre, plus pressante, plus implacable que jamais. Elle est entrée si profondément dans l'esprit et dans le cœur de notre génération que ceux-là même qui s'efforcent de l'éloigner comme un lugubre fantôme, pour laisser respirer à l'aise la poésie, l'amour, la jeunesse, subissent encore à leur insu sa fatale influence.

Pourquoi la question d'argent garderait-elle cette prépondérance. Le bonheur n'est pas aussi cher qu'on pense quand on sait le chercher où il est et qu'on s'en est d'avance rendu digne par une vie laborieuse et pure. Apprenez d'abord à payer votre dette à la société par une profession honorable, puis, quand vous aurez prouvé à vous-même et aux autres que vous la savez et que vous l'exercez en honnête homme, ne craignez pas d'appeler à votre foyer une compagne digne de vous et que vous puissiez nommer avec l'Écriture “ l'épouse de votre jeunesse.” Associez à votre existence une chaste et tendre jeune fille dont le cœur bat à l'unisson du votre, dont la pensée répond à votre pensée, qui ne

vous demande pas si le chemin de la fortune vous est ouvert, et que vous n'avez pas interrogée sur le chiffre de ses espérances, mais qui est décidée à ne vivre que par vous et pour vous. Aussitôt vous sentirez croître vos forces, grandir votre talent, s'élever votre âme. Vous serez soutenu, protégé, inspiré au dehors par cette même puissance qui fait la joie et la force, la lumière et la grâce de votre intérieur. Les tapis pourront manquer sous vos pieds, les bronzes sur votre cheminée, la vaisselle plate sur vos étagères ; mais vous ne voudrez pas échanger votre sort contre celui des grands de la terre.

N'ajoutez pas foi à ceux qui vous annoncent que l'expérience tôt ou tard viendra chasser ces illusions et vous faire repentir d'avoir écouté ces beaux rêves. Non, ces prophètes de malheur sont eux-mêmes le jouet d'un triste cauchemar. L'expérience, quand elle coule d'une noble source, quand elle vient à la suite d'une existence bien remplie, nous apprend au contraire que là est le capital de la vie, qu'on a d'autant plus vécu qu'on a plus et mieux aimé."

LITTÉRATURE INTIME

UNE LETTRE DE MGR. DUPANLOUP.

La lutte pour la liberté d'enseignement venait de s'ouvrir. Par son zèle et son éloquence, le jeune comte de Montalembert s'était placé à la tête des catholiques. L'abbé Dupanloup, qui venait de se rapprocher de lui, et s'intéressait vivement à cette lutte, lui écrit à la veille d'un discours important qu'il devait prononcer, pour lui offrir quelques conseils.

14 janvier 1844.

Mon bon et cher ami,

Votre discours importe au plus haut point à notre sainte cause, et aussi à la dignité de votre caractère. Tout ce que j'ai entendu hier soir m'en a plus convaincu que jamais. Jamais les circonstances ne furent plus délicates et plus compliquées. Il faut que ce discours soit très fort, très grave, très élevé : Il est *tout cela*, mais de plus irréprochable. C'est indispensable. Jamais vous n'avez été plus exposé aux reproches de tous les côtés. Votre exorde est capital ; je ne puis vous dire à quel point j'y tiens.

Pardonnez-moi, je vous aime tendrement, pour vous, pour Dieu, pour l'Eglise. Dieu seul sait à quel point mon âme s'attache à la vôtre ; voilà mon excuse.

Tout à vous bien fraternellement en Notre-Seigneur. Je vous aime comme les bons prêtres de son temps aimaient Lactance." [1]

[1] C'est ce discours, prononcé le lendemain, qui se terminait par ces mots restés célèbres : " Nous sommes les fils des Croisés, et nous ne reculerons pas devant les fils de Voltaire.

SCIENCES.

LA PHOTOGRAPHIE DE L'INVISIBLE.

Le vrai peut quelque fois n'être pas vraisemblable, a dit l'auteur de *l'Art poétique*. Faire le portrait d'un être qui n'existe pas serait assurément une prétention plus que téméraire si le fait n'était pas tout simplement réalisé, et je dirai même réalisable pour tout le monde. J'ai sous les yeux une curieuse série de portraits de cette nature récemment publiés dans une petite brochure parue à la librairie Gauthier-Villars. L'auteur, M. Arthur Batut, n'a fait d'ailleurs que mettre en pratique une découverte due à un savant anglais, M. Galton, qui remonte déjà à quelques années et qui est restée à peu près inconnue, précisément à cause de son invraisemblance. On n'y croyait pas. Voici, du reste, de quoi il s'agit :

Tout le monde sait que pour obtenir une image photographique, un certain temps est nécessaire. Ce temps varie suivant l'intensité de la lumière et la rapidité du procédé. Mais, la lumière et le procédé étant les mêmes, le temps nécessaire à l'obtention d'une épreuve le sera aussi.

Supposons que nous nous trouvions dans des conditions telles que soixante secondes de pose soient nécessaires pour obtenir la reproduction d'un portrait carte de visite. Si nous ne laissons poser que trois secondes, c'est-à-dire 1-20 de la pose normale, nous n'aurons pas trace d'image. Si donc nous faisons successivement poser devant l'objectif, vingt portraits de la même grandeur, pendant trois secondes chacun, aucun des vingt portraits ne laissera de trace sur la plaque sensible. Mais il n'en sera pas de même pour les traits communs aux vingt images, ces traits communs ayant en se superposant posé, par le fait, pendant vingt fois trois secondes, c'est-à-dire soixante secondes, temps normal de pose.

Nous aurons donc une épreuve où tous les accidents qui modifient le type de la race, où toutes les notes qui marquent l'individualité auront disparu et où seuls seront demeurés les caractères mystérieux qui forment le lien de la race. Ici ce n'est plus l'œuvre servile du copiste qu'accomplit la photographie, c'est un merveilleux travail d'analyse et de synthèse.

Remarque digne d'attention, le portrait-type que l'on obtient par le procédé dont nous parlons est toujours plus beau qu'aucun de ceux qui ont servi à le former, tout en conservant avec eux un air de famille évident.

Il s'agit donc ici, comme on le voit, de la photographie appliquée à la production du type d'une famille, d'une tribu ou d'une race. Sans même les avoir analysées, tout le monde a remarqué, par exemple, les différences de types de races. Il y a sans contredit, indépendamment des nuances de détail, un certain type français qui diffère assurément du type anglais, comme celui-ci diffère du type allemand, du type italien ou du type espagnol. Le développement des études ethnographi-

ques a fait depuis longtemps apprécier toutes ces différences caractéristiques.

Or, il se trouve que la photographie peut aujourd'hui et d'une manière bien inattendue se substituer en quelque sorte au sentiment de l'art. L'auteur remarque avec raison que ce choix des grandes lignes, des traits fondamentaux, qui caractérisent une race, nous le retrouverons à toutes les époques où l'art a été en honneur. Dans les hypogées de l'antique Egypte, ce n'est pas tel ou tel lion que l'on voit peint sur les parois, mais le lion dans toute la majesté des lignes sobres et immuables de sa race. Pourquoi la Vénus de Milo d'un côté, la Vierge du portail nord du transept de Notre-Dame de Paris de l'autre, expriment-elles à un si haut degré, avec leur physionomie impersonnelle, l'une la beauté féminine grecque, l'autre la beauté féminine française au treizième siècle ? Uniquement parce que les grands artistes inconnus qui les taillèrent dans le marbre et la pierre, avaient exécuté dans leur esprit, en face des plus belles femmes de leur temps, le travail d'analyse et de synthèse que la photographie se charge d'accomplir aujourd'hui pour nous.

Quelques mots maintenant sur le procédé pratique ne seront pas sans intérêt pour nos lecteurs.

Il paraît que cinq ou six portraits sont largement suffisants pour une réussite parfaite. Supposons que ces modèles soient réunis dans l'atelier. L'un d'eux se place sur un siège et, à l'aide d'un crayon, on trace sur le plancher autour des pieds du siège des traits marquant sa position exacte. Le modèle doit regarder l'objectif bien de face. La position de l'appareil et celle du siège ne changeant pas, la mise au point reste la même pour tous les modèles. Les raccourcis qui se produisent par suite des différences de taille n'ont pas d'importance, bien qu'il soit préférable de mettre toutes les têtes exactement à la même hauteur ce qui peut être obtenu en se servant d'un tabouret de piano. Les têtes sont toutes d'égale grandeur ou, du moins, n'ont entre elles que des différences proportionnelles à celles qu'elles ont en réalité chez les modèles; différence dont on n'a pas à tenir compte dans la pratique. On tire des épreuves, autant que possible, de même intensité, et après avoir pris les précautions nécessaires pour que toutes les têtes occupent successivement la même place et se superposent absolument, on les fait poser l'une après l'autre en refermant l'objectif entre chaque pose. La durée de la pose totale doit être, comme nous l'avons dit, celle d'une pose normale ordinaire de reproduction ; si dix-huit secondes sont nécessaires pour une reproduction et si nous avons six épreuves à reproduire, chacune d'elles aura donc posé trois secondes.

“ Au début de nos expériences, écrit l'auteur, nous éprouvions une singulière émotion à voir lentement apparaître à la pâle lumière du Laboratoire cette figure impersonnelle qui n'existe nulle part et que l'on pourrait nommer le portrait de l'invisible. Et ce n'est pas une des moindres surprises du débutant que de retrouver, dans ces traits légèrement estampés, une frappante ressemblance avec certains des modèles qui ont servi à l'opération et un remarquable air de famille avec tous.

“ Nous montrions un jour un épreuve obtenue ainsi avec les membres de notre famille à l'un nos visiteurs qui ignorait notre procédé : “ Je ne connais pas, nous dit-il, la personne dont vous me montrez le “ le portrait, mais je suis sûr que c'est quelqu'un de votre famille. ”

“ Il arrive aussi quelquefois, et nous avons eu la bonne fortune de le constater nous-mêmes, que la ressemblance dominante dans le type obtenu est celle d'une personne qui n'a pas concouru à le former, mais qui, proche parente de celles qui ont servi de modèle, se trouve résumer en elle le type de la famille idéale à laquelle elle appartient. ”

Comme nos lecteurs l'ont déviné, ce procédé n'est pas simplement une curiosité photographique, mais est susceptible d'applications scientifiques du plus haut intérêt. Que de services ne peut-il pas rendre au point de vue de l'ethnographie ? Grâce à lui, le choix des caractères généraux qui permettent de retrouver les enfants d'une même race se fait de lui-même sur la plaque sensible. M. Batut a obtenu à plus de cent kilomètres des Pyrénées le type des Pyrénéens ^{européens} patriés depuis le treizième siècle après la croisade contre les Albigeois.

Au point de vue historique, l'application n'est pas moins curieuse. M. Galton a obtenu un Alexandre le Grand d'après six médailles antiques qui le représentaient à différents âges et une Cléopâtre beaucoup plus séduisante que chacune des cinq images qui avaient servi à la reconstituer.

La difficulté principale consiste à trouver des portraits qui puissent exactement se superposer. N'est-t-il pas remarquable d'arriver ainsi à reconstituer la physionomie vraie, essentielle d'un personnage historique, celle qui forme le fond même et comme la personnalité physique de ce personnage, en réunissant tous ses portraits et en les fondant en un seul, duquel se trouvent éliminées toutes les inexacritudes dues au pinceau de chaque peintre, et tous les caractères passagers que chaque période de la vie a emportés avec elle.

Voilà certes l'une des applications les plus inattendues et les plus extraordinaires de la photographie. Hier, unie au télescope, elle nous aidait à fixer l'image changeante des cieux ; aujourd'hui, elle parvient à saisir l'idéal et l'insaisissable dans la physionomie humaine.

Quelles seront les merveilles de demain ?

CAMILLE FLAMMARION.

LE MOTEUR KEELY.

Plusieurs de nos lecteurs ont sans doute entendu parler du moteur Keely. Un Français a pris occasion de la réclame faite dernièrement dans certains journaux de Paris, à propos du fameux moteur, pour écrire un article sur le “ Humbug ”. Nous le reproduisons.

“ Les Américains ont tout l'air de prendre les Européens pour des imbéciles. Il n'y a pas de semaines où les feuilles yankees ne contiennent à l'adresse du vieux monde quelque gros “ canard ” savam-

ment accomodé. Certes, le rire est hygiénique, et il n'est pas désagréable de se laisser prendre de temps en temps à un hameçon habilement amorcé, mais il y a limite à tout, et quand la plaisanterie est trop forte, elle n'est plus amusante. Parce que nous sommes les ancêtres des Américains, ce n'est pas une raison pour nous traiter comme des gâteaux.

Quand ils ont épuisé une nouvelle édition du vieux serpent de mer rencontré par un capitaine américain ou des aventures de la nourrice authentique de Washington retrouvée dans un parfait état de conservation, ces excellents voisins d'outre-atlantique nous expédient soit des cigares exquis en vieux papier—car ils ont le génie de la falsification—soit quelque stupéfiante invention qui n'est au fond qu'une froide "fumisterie" sérieusement préparée. Ce qui n'empêche pas les fabricants de "humbug" de nous traiter dédaigneusement de blagueurs.

* * *

Le dernier "humbug", ou disons mieux l'avant-dernier, car il ne faut pas décourager les amateurs, est certainement cet étonnant moteur Keeley, non moins pompeux, que sa devise : *Aperire aera gentibus*.

Voilà bien une quinzaine de jours que le moteur Keeley fait gémir la presse parisienne, fort du patronage du colonel américain, Le Mat qui, pour des raisons sans doute personnelles, s'est plu à présenter la merveilleuse invention comme un bouquet de fête à M. Chevreul, le jour de son entrée dans sa 103e année. Et il est à remarquer, qu'avec la délégation de l'Association des Etudiants, admise auprès de son illustre doyen, le colonel Le Mat et son moteur, l'un portant l'autre, ont seuls pu forcer la consigne sévère qui condamnait la porte du savant centenaire, probablement en vertu d'un intérêt supérieur à un intérêt scientifique. En effet, tout ce que nous connaissons de la science profonde de l'Américain Keeley est qu'il a déjà *refait* [le mot est aussi américain que français] plusieurs de ses compatriotes auxquels il avait promis de réduire en poudre des montagnes de quartz aurifère, rien qu'en les touchant de son moteur.

Leurs espérances seules se réduisent en poussière en compagnie d'un certain nombre de bons dollars sonnants et rébuchants. A présent, l'inventeur Keeley se tourne vers la France, terre promise de l'emprunteur, et, ainsi que nous le disait un membre de l'Académie des sciences "l'industriel américain se sert du colonel Le Mat, un apôtre du plus lourd que l'air, comme d'un porte-voix inconscient de sa fantaisie financière"

* * *

Le moteur Keeley qui, selon les uns, se compose d'une sphère creuse, selon les autres, d'une sorte de cuvette et qui, au besoin tiendrait dans une montre, est destiné à produire un travail énorme en emmagasinant le son. Il ne s'agit pas ici du son, péricarpe des fruits des céréales qui nourrit les chevaux et les bestiaux, lesquels, à leur tour produisent du travail. Mais le son utilisé comme force est ce bruit rythmé, produit par des vibrations de l'air ébranlé par un choc. Ces

vibrations emmagasinées prennent, dès lors, les nom de force éthérique,— ce qui nous est bien égal,— dont les applications sont multiples, nous nous en doutons bien. Nous préférierions un peu plus de détails sur cet emmagasinement du son, inspiré sans doute par les contes joyeux de notre confrère Armand Silvestre et qui nous paraît relever tout particulièrement du bon petit dieu *Crepitus*. Je ne veux pas m'appesantir plus longuement sur cette force nouvelle, appelée à révolutionner le monde et surtout les pensionnaires de Charenton. D'aucuns la considèrent comme la force satanique—le *Vril*—perdue depuis des siècles ; d'autres auxquels nul secret de Bouddha n'est étranger. affirment que le *Vishnou Purana* la mentionne sous le symbole du coup-d'œil de Kapila, "le sage, dont le coup-d'œil réduisit en cendres les 60,000 fils du roi Sagara." Laissons ces doux rêveurs à leurs chimères et réservons notre admiration, notre crédulité et notre argent pour des inventions sérieuses et non pour des "canards" qui n'ont d'autres qualité que de venir de loin.

MALLAT DE BASSILAN

D'un autre côté, voici ce que nous lisons dans le *Railway Age* du 5 octobre courant :

"KEELY, l'immortel chercheur du mouvement perpétuel, a dernièrement reçu injonction d'une cour de Philadelphie de mettre en ordre sa machine et de l'exhiber à certains experts nommés *ad hoc*. Il n'a pas obéi à cette injonction, et traduit pour mépris de cour, il a donné pour raison le manque d'argent, alléguant qu'il faudrait \$100,000 pour mettre son moteur en état d'opération. C'est une agréable nouvelle pour les malheureux actionnaires qui ont, depuis plusieurs années, fourni les fonds à pleine mains à Keely, sur l'assurance que le moteur était toujours à la veille d'être parfait pour l'exhibition. La cour n'a pas accepté l'excuse et a ordonné aux experts de faire simplement rapport sur ce qu'ils auront vu. Ainsi le mystère de M. Keely sera, sans doute, dévoilé avant longtemps."

LE FUSIL LEBEL.

Le ministère de la guerre vient de faire paraître la description du nouveau fusil à répétition dit *fusil Lebel*. Cette publication destinée à l'instruction des corps de troupe, a causé une certaine émotion dans une partie du public ; quelques journaux ont dénoncé, comme une faute grave, ce qu'ils appelaient une divulgation des secrets de la défense nationale. La vérité est qu'elle n'a fait de tort qu'à une légende : le nouveau fusil de notre infanterie est une arme excellente de tous points, mais son mécanisme ne présente rien de mystérieux, car il n'est qu'une modification du fusil Gras à répétition, modèle 1885, lequel dérive à son tour du système dit Kropatchek, en usage dans la marine française depuis 1878. La modification essentielle est celle du calibre, qui, de onze millimètres, a été réduit à huit millimètres. ce qui permet de diminuer beaucoup le poids des munitions, tout en obtenant une portée et une précision très-supérieures, grâce à l'emploi de la nouvelle poudre. Signalons encore la meilleure repartition de la résistance au recul,

qui s'exerce symétriquement sur deux tenons au lieu de porter, comme autrefois, sur le renfort du levier de culasse c'est-à-dire d'un seul côté. Quant au principe du système, on pourra remarquer, par comparaison, l'analogie du fusil Lebel avec le Mauser à répétition allemand. Dans les deux armes, le réservoir ou magasin se compose d'un tube contigu au canon ; les cartouches y sont placées bout à bout : un ressort à boudin les pousse, vers l'arrière dans un augent qui, en s'élevant, les fait passer du réservoir dans le tonnerre, lorsque la culasse mobile est mise en mouvement. Lorsque l'auget se relève, une griffe d'arrêt fait saillie en arrière de la dernière cartouche restée dans le magasin. Enfin un levier de manœuvre, terminé par un bouton quadrillé, sert à paralyser l'action du mécanisme de répétition. Lorsque ce levier est poussé en avant, l'auget reste relevé et l'arme fonctionne alors comme fusil à un coup, où l'on introduit les cartouches à la main dans le tonnerre. Le mécanisme de fermeture et de percussion est resté celui du fusil Gras.

Le nouveau fusil mesure, sans son épée-baïonnette, 1 m. 307 de hauteur et pèse 4 k. 180 grammes à vide et 4k.415 grammes avec huit cartouches dans le magasin. Tous les détails en ont été étudiés par une commission spéciale, dont les travaux nous ont dotés d'une arme qui n'a actuellement d'égale chez aucune puissance militaire.

Voilà la vérité : elle suffit à nous inspirer une satisfaction et une confiance légitimes, mais il ne faut pas se dissimuler que l'art de la guerre fait des progrès incessants et que de nouveaux et prochains perfectionnements sont à prévoir. Déjà l'on se préoccupe d'utiliser la force du recul, de telle sorte que l'arme se recharge et fasse feu d'elle-même. On obtiendrait ainsi une véritable *pompe à balles*, que le tireur n'aurait plus qu'à pointer, comme on dirige le jet d'une lance d'arrosage. Il se construit déjà, sur ce principe, des mitrailleuses dont le tir, complètement automatique se règle à volonté depuis un coup par deux minutes jusqu'à six cents coups à la minute. Si l'on parvient, comme c'est probable, à les rendre tout à fait portatives, ce sera le signal d'une nouvelle évolution dans l'outillage des armes.

[L'Illustration.]

BIBLIOGRAPHIE

Religion

LE MARIAGE, par le R. P. Monsabré — 1° Splendide volume in-quarto, cadres rouges, orné de 5 grandes gravures bistre hors texte, 11 têtes de chapitres, lettrines, etc. 20 fr — 2° Un beau volume in-octavo carré, sans gravures. 7 fr. 50 — P. Lethielleux, éditeur, 4, rue Cassette, Paris.

Voici la lettre que l'archevêque de Paris écrivait à l'auteur le 5 août 1887.

Mon cher et révérend Père,

J'applaudis à la pensée que vous avez eue de réunir en un volume vos *Conférences du Carême* et vos *Entretiens de la retraite pascal* sur le

mariage ; et de l'offrir aux chrétiens que la Providence appelle à se sanctifier dans la vie de famille.

La belle et sainte doctrine de l'Eglise sur le mariage est peu connue à notre époque par un grand nombre de chrétiens. Il importait de rétablir dans les esprits les saines notions de la Théologie et du Catéchisme sur la vie conjugale, et de montrer les conséquences qui en découlent pour la dignité et le bonheur des époux.

J'ai souvent remercié Dieu, en vous entendant le carême dernier, du bien que votre parole faisait aux âmes. Votre livre perpétuera le bien opéré par vos discours. Vous aurez ainsi travaillé efficacement non seulement pour la sanctification des âmes, mais pour le salut de la société, dont la famille chrétienne est le seul fondement solide.

Je prie Notre Seigneur de bénir votre livre comme il a béni votre parole, et vous renouvelle, mon cher et révérend Père, l'assurance de mon affectueux dévouement.

† FRANÇOIS, arch. de Paris.

Sous ce titre : LE MARIAGE, l'éditeur P. Lethielleux, 4, rue Cassette, vient de faire paraître. en un magnifique volume petit in-4°, un livre composé par le R. P. Monsabré, avec les Conférences et les Instructions du carême de 1887. C'est à la sollicitation de plusieurs hommes graves, ecclésiastiques et laïques, nous dit le P. Monsabré lui-même dans sa préface, qu'il a transformé ces conférences pour en composer un livre qu'on pût offrir *aux gens mariés et aux jeunes gens qui se marient*. En cédant à ces instances, l'éloquent orateur de Notre-Dame peut se rendre le témoignage qu'il a fait une bonne œuvre, car la véritable notion du mariage a été altérée en un grand nombre d'esprits, plus ou moins imprégnés des préjugés et des erreurs qui ont cours dans l'opinion publique et la littérature contemporaine, et que le pouvoir civil a la prétention de légaliser.

Nous ne voulons aujourd'hui qu'annoncer cet ouvrage, *non moins remarquable par la richesse et le bon goût de l'exécution que par la haute valeur des enseignements qu'il contient*. Nous y reviendrons pour en faire mieux ressortir toutes les beautés.

[L'Univers, 13 août 1887.]

EXTRAIT DE LA PREFACE

“...Dans le premier livre intitulé LE MARIAGE CHRÉTIEN, nous traiterons de la sainteté du mariage, du lien conjugal, du divorce, de la législation et des profanations du mariage.

“ Dans le second livre, intitulé L'AMOUR CHRÉTIEN DANS LE MARIAGE, nous commenterons les paroles du concile de Trente, en lesquelles se résume l'action du sacrement et les devoirs intimes des époux : *La grâce perfectionne l'amour naturel*. Elle le rend pur, fidèle, patient, dévoué; elle éclaire et dirige l'amour paternel et l'amour maternel ; elle fait triompher dans la société domestique le saint amour de Dieu et resplendir la religion du foyer. Nous verrons l'effet du sacrement se

produire dans l'union conjugale, la vie à deux, le gouvernement domestique et la vie de famille.

“ A la suite de ces considérations, nous contemplerons les noces mystérieuses et sanglantes du Christ et de l'Eglise que saint Paul nous propose comme exemplaire, et d'où le mariage reçoit, avec les autres sacrements, sa divine vertu. Enfin, sous ce titre: *Un type d'épouse et de mère chrétienne*, nous offrirons à l'imitation des époux et des parents chrétiens l'admirable et héroïque exemple de sainte Monique ; ce sera l'*Epilogue* de cet ouvrage.

“ Puisse notre travail être utile aux âmes, et daigne le bénir Celui qui a sanctifié l'union conjugale et nous a fait dire par son apôtre : *Ce sacrement est grand dans le Christ et dans son Eglise.*”

Nous n'ajouterons rien à ce résumé, dit l'*Année Dominicaine*. Tous ceux qui ont entendu ou lu les Conférences de cette année penseront comme nous qu'on ne pouvait faire un livre plus utile que de mettre d'une façon spéciale ce lumineux enseignement à la portée de tous ceux qui assument l'honneur et les charges du mariage.

Nous féliciterons seulement l'éditeur sur le goût vraiment artistique qu'il a déployé dans ce travail. *D'une exécution tout à la fois très sobre et très riche* comme il convient à un ouvrage de ce genre, le volume, que nous annonçons, aura sa place marquée dans la bibliothèque de *tous les hommes sérieux* qui s'occupent des choses de l'intelligence et des grands problèmes de la famille chrétienne.”

Musique

PRIÈRE À LA VIERGE. Poésie de Sa Sainteté Léon XIII, traduite par Mailhard de la Couture et mise en musique par F. Frenguelli, maître de Chapelle du Séminaire de Pérouse. Fascicule grand in-4° de luxe, 12 pages. Prix 2 fr. Société de Saint-Augustin, *Bruges*.

La *Prière à la Vierge* est une perle de choix tirée de l'écrin poétique de Léon XIII. Elle a le lyrisme de l'ode, la ferveur de l'hymne, la précision qui caractérise tout ce que dit ou écrit son auteur. Je ne m'étonne donc pas qu'il se soit trouvé un compositeur de talent pour la mettre en musique. Musique et poésie sont sœurs, dit-on en Italie, oui, mais ce ne sont pas sœurs jumelles : celle-là, qui est la cadette, doit suivre et servir celle-ci qui est l'aînée. M. Frenguelli n'a eu garde de l'oublier : il ne cache pas sous la monture le joyau qu'il veut mettre en lumière et sa composition rend à merveille les sentiments qui palpitent en ce petit drame : confiance sereine en Marie, émoi dans la tentation, apaisement soudain, angoisse de l'agonie et suprême élan de l'âme vers le ciel.

L'accueil fait à l'édition italienne promettait pareil succès à une édition française : mais ici se présentait une difficulté. Il n'y a personne qui n'ait souffert de l'extrême pauvreté des paroles françaises adaptées aux délicieuses mélodies de Schubert. Pouvait-on, pour rester fidèle aux notes, traiter les vers de Léon XIII avec ce sans gêne ? Evidemment non. Il fallait, tout à la fois, suivre pas à pas le poète et

garder l'allure du musicien. Pour malaisée que fût la tâche, le traducteur s'en est fort habilement tiré.

Dédiée à Sa Sainteté, cette composition toute enguirlandée de fleurs et d'arabesques, est un charmant souvenir du Jubilé qui met l'Eglise en fête cette année. Elle porte à son frontispice richement enluminé, une gracieuse image de Notre-Dame du Rosaire, la Vierge victorieuse à Lépante.

MOUVEMENT DE LA LIBRAIRIE

DERNIÈRES PUBLICATIONS.

Chez Plon, Nourrit et cie, 8 et 10 Rue Garancière, Paris. Un nouveau tome de la publication de *l'Inventaire des richesses d'art de la France* vient de s'ajouter aux huit volumes précédemment parus. C'est le tome II de la série des *Monuments religieux de Paris*. Il renferme les monographies de 26 édifices religieux parmi lesquels il convient de citer Saint-Roch, Saint-Vincent de Paul, Notre-Dame des Victoires, Notre-Dame de Lorette, les temples de la rue des Tournelles et de la rue de la Victoire, etc. Les auteurs de ces monographies très étudiées sont MM. Michaux, Parcel, Guiffrey, de Lajolais. Une table analytique et raisonnée, par M. Henry Jouin, complète cet intéressant volume.

Chez Firmin-Didot & cie, 56 Rue Jacob, Paris. *Cours de philosophie à l'usage du baccalauréat*, complètement adapté au programme officiel de 1885, par l'abbé Berthaud, licencié ès lettres, professeur de Philosophie, directeur du collège de la Grand'Maison [Poitiers] 1 vol. in-8 de 650 pages. Prix : 7 fr. 50

Chez Hachette.—*Etudes agronomiques, 3e Série*, 1 vol. in-16. 3 fr. 50 —*Histoire des Institutions politiques de l'ancienne France. "La monarchie franque"* par Fustel de Coulanges. 1 vol. in-8, 7 fr. 50.

Chez Retaux-Bray.—*Le miracle et ses contrefaçons* par R. P. de Bonriot. S. J. 1 vol. in 8, 2e édition revue et augmenté. 6 fr.

Chez Doin, 8, place de l'Odéon. *Manuel pratique de microbiologie*, comprenant les fermentations, la physiologie, la technique histologique, la culture des bactéries et l'étude des principales maladies d'origine bactérienne, par le Dr H. Dubief, ancien interne, lauréat des hopitaux de Paris et de la Faculté de médecine. 1 vol in-12, cartonné diamant, tranche rouge, de 600 pages, avec 162 figures dans le texte et 8 planches hors texte. Prix : 8 fr.

Chez Ward, Lock & Co. London.—*The Industrial Self-Instructor* in the leading branches of Technical Science and Industrial Arts and Processes, avec notes et illustré d'un grand nombre de desseins, diagrammes, etc. 5 vols. Prix 7s 6d chaque.—*A Dictionary of Technical and Trade Terms* of architectural design and building construction. 1 vol. 5s.

Chez A Lovell & Co. New-York. *Industrial Language Lessons*, par R. H. Greene.

CARNET D'UN CURIEUX

L'EXPOSITION RÉTROSPECTIVE DE BRUXELLES.

Il y a actuellement sur les terrains de l'exposition internationale à Bruxelles, un département désigné sous le nom d'*Exposition rétrospective*. Voici quelques notes à ce sujet :

“ La simple énumération des *classes* qu'elle comprend indiquera le grand intérêt de cette exposition : époque anté-romaine et belgo-romaine orfèvrerie et émaillerie religieuses, orfèvrerie et émaillerie civiles, bijoux, miniatures, médailles, cuivres, étain, ferrures, coffrets, armes, ivoires, marbres et albâtres, bois sculptés, meubles, reliures, verres, vitraux, grès, terres vernissées, faïences, tapisseries, broderies, dentelles, vêtements sacerdotaux, costumes civils, éventails, instruments de musique, gildes et corporations.

Les comités d'organisation et d'installation ont fait merveille. MM. Parmentier et Evenepoel, leurs secrétaires, se sont multipliés pour réunir et classer près de 4000 objets venus de toutes parts. Le catalogue, — rédigé par M. le chanoine Reussens, professeur à l'université de Louvain, le savant auteur des *Eléments d'archéologie chrétienne* [Louvain 1886, 2e édition, 2 vols grand in-8,] bien connus de tous ceux qui s'occupent d'histoire d'art, — restera comme un précieux recueil d'informations et sera souvent consulté par les amateurs et les érudits, après que tous les trésors qui y sont décrits et classés, seront de nouveau dispersés.

Il va sans dire que toutes les classes n'y sont pas d'égale importance et il ne saurait être question en tout cas d'en aborder ici l'examen détaillé. Parmi celles qui présentent un intérêt de premier ordre, il faut citer d'abord l'orfèvrerie religieuse et le mobilier d'églises. Comme c'est un ministère de Droite qui a pris l'initiative de cette exposition, les diocèses, les couvens et les Fabriques ont prêté avec un pieux empressement leurs trésors les plus rares, à jamais interdits aux mains impies d'un gouvernement libéral. Les amateurs et les curieux d'art devront à cette circonstance, évidemment providentielle, de pouvoir étudier à la fois les plus beaux reliquaires, ostensoirs, calices, chasses, couvertures d'évangélistes, encensoirs, croix processionnelles conservés dans les trésors des sœurs de Notre-Dame à Namur, de la cathédrale et des Carmélites à Tournay, de Notre-Dame à Walcourt, de Saint-Paul, de Sainte-Croix et des Carmélites à Liège, de Notre-Dame et du béquinage de Tongres, de St-Hadelin à Visé, de Saint-Pierre, de Saint-Jacques, de Sainte-Gertrude à Louvain, de Notre-Dame d'Huy, de Saint-Nicolas et de Saint-Martin à Hall, de Saint-Charles d'Anvers, de Saint-Nicolas de Nivelles, etc., sans parler des pièces sorties des collections privées de M. le duc de Beaufort, du comte d'Oultremont, de M. Odiot, de M. Stein, de M. Spitzer, de M. Dreyfus, et d'une série exceptionnelle de lutrins en laiton.

Dans la belle unité de l'art au moyen âge, il est difficile d'isoler une branche de l'autre : l'orfèvrerie religieuse relève à la fois de l'architecture, de la sculpture et de la peinture ; elle en emprunte les formes en les adaptant à ses destinations spéciales ; elle en suit, avec un peu de retard, les évolutions successives. Dans les pays voisins du Rhin, cette

rue des Moines, [Pfaffengasse], sur les bords de la Sambre surtout, elle brilla d'un vif éclat ; des écoles monastiques s'y fondèrent dont l'activité fut universelle, mais qui paraissent avoir excellé surtout dans ce que les Allemands appellent les " Kleinkünste " — Il y a un lieu commun, un cliché consacré et que l'on rencontre encore dans un trop grand nombre d'histoires de l'art, sur le *hiératisme* des formes et des figures au moyen âge. Les auteurs du dernier *Manuel* paru en France [honoré d'une souscription du ministère de l'instruction publique],—et dont nous aurons bientôt l'occasion de parler ici,— n'y ont pas manqué. Il serait pourtant bien simple de regarder les monumens sans parti pris. On y verrait, même dans les plus primitifs, éclater, sous la gaucherie de la main, un sentiment profond et touchant, en lutte contre l'expression rebelle, fécond en trouvailles charmantes et bientôt victorieux..... Quant au métier proprement dit, aux qualités techniques, à la beauté de l'ordonnance, on n'a jamais fait mieux.

Les moines qui s'adonnaient à ces travaux n'y plaignaient ni le temps ni la peine. C'étaient bien plus que des fabricans intéressés, bien plus même que des artistes épris de leur œuvre ; c'étaient des croyans, heureux d'embellir la maison du Seigneur. Le bon Théophile, "prêtre et moine", qui vraisemblablement dès le début du douzième siècle, a réuni, dans un livre d'un prix inestimable pour l'histoire de l'art. *Diversarum artium schedula*, l'ensemble des recettes et des procédés soigneusement transmis de couvent à couvent, et dont les laïques devaient à leur tour faire plus tard leur profit — le bon Théophile, sans prétendre à l'éloquence ni se préoccuper d'esthétique, nous dit pourtant, dans une page précieuse, quels sentimens remplissaient les cœurs et guidaient les mains de ces humbles artistes. Quand, après s'être occupé des différens genres de peinture et de leurs applications, il en vient à parler du mobilier religieux, il rappelle que Dieu, par la bouche de David, nous a révélé qu'il prend plaisir à l'embellissement de son temple, qu'il communie à ceux qui y travaillent le secours de son Saint-Esprit ; et, s'adressant à l'artiste lui-même, il ajoute [qu'on me permette de citer son latin, peu cicéronien mais ici facile à comprendre et plus savoureux qu'aucune traduction] : " Domum Dei, fiducialiter aggressus, tanto lepore decorasti et laquearia seu parietes diverso opere diversisque coloribus distinguens, paradysi Dei speciem floribus variis vernantem, gramine foliisque virentem... quodammodo aspicientibus ostendisti. quodque creatorem Deum in creatura laudant et mirabilem in operibus suis predicant, effecisti." Ne saisit-on pas là, comme le trait d'union entre l'idéalisme religieux et le naturalisme délicat et charmant qui devait au treizième siècle prendre une belle place dans l'art, faire épanouir à Notre-Dame à Chartres, à Reims et à Amiens, dans nos merveilleuses cathédrales, des frondaisons légères derrière les têtes pensives ou souriantes des apôtres et des saintes, évoquer en images familières, sur les cordons des voussures ou dans les médaillons des soubassemens, les travaux champêtres et jusque sur les tombeaux [comme dans le monument de Saint-Etienne à Aubazine] des pampres, des fleurs et des oiseaux ?

Les moindres ustensiles destinés au service de l'autel doivent participer de la splendeur du temple, et l'on y peut suivre,—sous l'unité fondamentale de l'inspiration et de la doctrine, sous la rigueur technique

des procédés, dans la discipline, à tous les points de vue, la plus précise — la même inépuisable variété ornementale, la même floraison de l'invention artistique... Pour mesurer les progrès de l'évolution accomplie du dixième au douzième siècle, et de l'Orient à l'Occident, un monument de cette exposition est particulièrement précieux. C'est une croix reliquaire prêtée par les sœurs de Notre-Dame de Namur. Elle est composée de deux parties : la croix proprement dite, travail byzantin, probablement du onzième siècle, et le pied, œuvre d'un moine artiste du couvent d'Oignies, le Frère Hugo, qui travaillait dans le premier quart du treizième. De l'un à l'autre, l'imagination personnelle a pris son essor.

Ce sera l'une des grandes curiosités de cette exposition que la réunion de l'œuvre à peu près complète de ce Frère Hugo. Il fut un grand artiste, humble et original, pieusement soumis à la tradition et à la règle, mais qui n'en sut pas moins marquer ses œuvres d'une empreinte bien individuelle. Non seulement il employa comme ses prédécesseurs et ses contemporains, des filigranes montés à jour, des plaques émaillées serties de pierreries pour la décoration des phylactères, des reliquaires et des couvertures d'évangiliaires ; il y ajouta des nielles d'une exécution parfaite et d'un dessin charmant, des estampages ciselés d'une exquise finesse, des applications de rinceaux de feuillages, de pampres et de fruits, où courent des personnages, des chasseurs, des biches et des chiens. On y sent, dans l'application minutieuse et l'entrain de la main, passer comme des bouffées d'inspiration, d'exaltation légère, un lyrisme délicieux ; — et l'on ne s'étonne pas de lire sur la bordure d'une couverture d'évangélaire une inscription comme celle-ci : " Ore canunt alii Christum. Canit arte fabrili Hugo... Orate pro eo. " Et vraiment quelque chose de son âme a passé dans œuvre ; son travail fut comme une prière et un acte d'amour ; il en reste embaumé ; nous sentons encore les battements de son cœur dans la verve de son outil et nous éprouvons, une fois de plus, de la manière la plus persuasive et la plus pénétrante, que l'histoire de l'art n'est, en dernière analyse, qu'une suite de confidences échangées à travers les siècles.

Au moment où le Frère Hugo, dans son couvent d'Oignies, exécutait ses chefs-d'œuvre en toute humilité, une révolution achevait de s'accomplir dans l'art, qui passait aux mains des laïques. Les corporations prenaient la place des ateliers monastiques. Pour les " grands arts ", l'architecture et ses annexes, c'était déjà chose faite ; la transition fut un peu plus lente pour l'orfèvrerie religieuse ; mais elle commençait, et les effets s'en firent bientôt sentir. Sans doute l'inspiration resta religieuse ; il n'y eut pas de rupture violente ; les maîtres maçons et imagiers furent les serviteurs de l'art religieux. Dans les *règlements des métiers* recueillis par Etienne Boileau, on lit : " Li ymagiers peintres sont quite del guet, car leur mestier les acquite par la raison de ce que leur mestier n'appartient fors qu'au service de notre Seigneur et de ses saints et à la honnorance de Sainte-Yglise. " Et, un peu plus tard, à la date de 1303, au seuil de ce quatorzième siècle qui devait commencer la débâcle du régime théocratique : " Que tous ymagiers, fors ceux qui taillent ymages de saints, ne seront tenus pour ymagiers..... " La révolution ne fut donc pas radicale et soudaine ; on n'en reconnaît pas

moins, à mille signes, que l'art est sorti du cloître, qu'une émancipation grosse de conséquences a commencé... Un évêque de Mende, Durand, dans son *Rationale officiorum*, allait bientôt reconnaître, en citant un vers d'Horace, que l'invention personnelle se donnait de plus en plus libre cours :

*Pictoribus atque poetis
Quid libet audendi semper fuit æqua potestas*

L'art ne sortit pas seul des cloîtres. Il est l'expression la plus haute et la plus délicate de la conscience nationale, il reflète en leurs moindres nuances toutes les transformations de l'état social et de la pensée humaine ; quand il change de condition et de forme, c'est que quelque chose de décisif s'est accompli dans l'histoire. Comme l'Art, elle passe alors aux mains des laïques ; et, désormais, nous sommes beaucoup moins bien renseignés sur les œuvres d'art et les artistes .. Tant que l'annaliste, le peintre et l'orfèvre sont frères du même Ordre et du même couvent, le premier insiste avec complaisance sur tout ce qui peut faire honneur à la communauté ; il décrit les dernières œuvres fabriquées, il donne les noms des religieux qui les composèrent, il les accompagne volontiers de mentions louangeuses : *insigne opus... mirificum memoriale... honorabilis vir... faber aurifex probatissimus... subtili artificio sculpsit... componebat lapides vivos*. Il nous apprend les échanges de bons procédés et de maîtres qui se faisaient de couvent à couvent, car on voyageait beaucoup plus qu'on ne croit communément : *Multas propter artificia peragraverat terras*.

Quand la chronique a pour théâtre et pour objet, non plus le cloître, mais la cité, le chroniqueur laïque prête beaucoup moins d'attention aux artistes. Les membres des corporations devaient être à ses yeux d'assez minces personnages ; il avait à s'occuper d'affaire et de gens de plus grande importance. Il passe le plus souvent les artistes sous silence et laisse les historiens d'art dans un grand embarras, jusqu'au moment où nous trouvons des signatures... Et encore ces signatures sont-elles souvent des monogrammes !

Mais nous voilà bien loin de notre objet. Revenons-y pour finir. En instituant cette exposition, le gouvernement belge a voulu, dit une circulaire officielle, " dans sa sollicitude pour le développement des arts, " placer sous les yeux des fabricans des modèles et des procédés peu connus ; contribuer à faire renaître chez l'ouvrier le sentiment " artistique et à perfectionner ses connaissances techniques... " Je n'oserais dire que ce but sera tout entier atteint ; je doute qu'il appartienne, même à un ministère clérical, de faire revivre l'état d'âme et les conditions générales d'où sortit l'art du moyen-âge. D'ailleurs c'est moins des modèles à copier que des leçons et un enseignement général qu'il faut aller chercher dans les expositions et dans le passé. Les artistes de notre temps pourraient apprendre ici une vérité banale, mais toujours bonne à dire, à savoir que la liberté de l'artiste n'est pas, comme tant de rapins ignorans et prétentieux le professent aujourd'hui, la négation de toute discipline ; qu'un enseignement très précis, une doctrine très forte, ajoutent plus qu'ils n'enlèvent à la valeur de l'ouvrier, que son œuvre est d'autant plus belle et de signification plus

grande, qu'il sait mettre plus humblement et plus ardemment son habilité au service de quelque chose de plus haut qu'elle...—que ce changeant idéal soit d'ailleurs la Nature ou la Foi, la Réalité ou le Rêve.

ANDRÉ MICHEL.

NOTES D'UN LISEUR.

Le congrès de l'Association littéraire internationale qui s'est réuni dernièrement à Venise, a décidé d'introduire des modifications à la convention de Berne et d'appeler de nouveaux Etats à faire partie de cette convention.

Le 26 novembre prochain, il sera ouvert, à Paris, une session d'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions de Bibliothécaire dans les Bibliothèques universitaires.

Le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a été autorisé, au nom de l'Etat, à accepter pour le Musée du Louvre, le tableau d'Ary Scheffer, intitulé : le *Christ au roseau*, légué à cet établissement par une demoiselle Huyssen de Kattendyke.

Sur l'initiative de M. Filion, directeur de l'école municipale Lavoisier, et d'après les plans de M. Cordeau, ingénieur, on construit actuellement à Paris un globe terrestre monumental qui aura 40 mètres de diamètre et représentera la terre " au millionième ".

Ce globe destiné à figurer à l'Exposition universelle de 1889, comportera une représentation exacte, dans leur configuration, de certains espaces qui ne figure d'ordinaire que par un petit cercle ou par un point. Paris, par exemple, aura sur ce globe plus de 12 millimètres de diamètre.

Une tour en fonte de 5 mètres de hauteur servira de pied à la sphère, qui tournera sur elle-même en vingt-quatre heures. La charpente de ce globe sera formée par des méridiens et des parallèles en fer.

Un escalier pratiqué dans la base, donnera accès à une salle en gradins, pouvant contenir 300 personnes, et devant servir à des conférences.

Des galeries placées à cinq mètres de la sphère, permettront d'observer la carte à des hauteurs différentes. Le pôle Nord sera à 45 mètres du sol.

Après de nombreux essais faits sur des épreuves au centième, c'est-à-dire, de trois mètres de hauteur, on vient d'arrêter la couleur qui sera définitivement donnée à la tour Eiffel. On a choisi un rouge de rouille, sorte de sanguine au ton chaud, dont on attend le meilleur effet. Au soleil couchant, la tour paraîtra dorée.

PENCIL.

NOS PRIMES.

Nous attirons spécialement l'attention des membres du clergé et des professions libérales sur les ouvrages que nous offrons en prime dans des conditions exceptionnelles de bon marché.

Pour s'en convaincre, il suffit de regarder le prix des éditeurs, auquel il faut ajouter 15 pour cent pour droits de douane [10 cts par lb. pour la musique] et les frais de correspondance, de change et de port.

Ce que nous offrons à nos abonnés, ce ne sont pas des livres qui embarrassent les tablettes des libraires, mais des ouvrages récents, d'une valeur intrinsèque plus qu'ordinaire, et se vendant bien.

En voici la liste qui sera augmentée de temps à autre :

Théorie des Belles-Lettres par R. P. Longhaye 1 vol. in-8, 7 fr.50—\$1.50.

Le Code Civil commenté, dans ses rapports avec la Théologie morale, le Droit canon et l'Economie politique, par l'abbé Allègre, 4 vols. in-8, 24 fr.—\$4.80.

La Prédication, Grands maîtres et grandes lois, par le R. P. Longhaye 1 vol. in-8, 7 fr. 50.—\$1.55.

Le Pouvoir civil devant l'enseignement catholique, par l'abbé Feret, 1 vol. in-12, 3 fr. 50.—85 cts.

La Phtisie pulmonaire, par Hérard, Cornil et Hanot, 1 vol. in-8, édition revue et augmentée avec 65 figures en noir et couleur et 2 planches en chromolithographie, 20 fr.—\$4.00.

La première année de musique, par Marmontel, 1 vol. in-8, cartonné 1 fr. 25.—40 cts. Reliure en toile, très-jolie pour table de salon, 2 fr.—60 cts.

Prière à la Vierge, poésie de Léon XIII, musique de Frenguelli, souvenir du Jubilé, imprimé avec beaucoup de luxe, 2 fr.—45 cts.

Conférences du R. P. Monsabré, par série de 9 brochures. Carême de 1882 : Gouvernement de Jésus-Christ—Carême de 1883 : Les Sacrements—Carême de 1884 : L'Eucharistie—Carême de 1885 : La Pénitence—Carême de 1886 : L'Ordre—Carême de 1887 : Le Mariage—Carême de 1888 : la Vie future. Chaque série, 1 fr. 80.—36 cts.

Ces différents ouvrages seront envoyés par la malle, dans un délai moyen d'un mois, franc de port et de douane, sur réception du prix marqué en dollars et centins.

Il ne sera pas tenu compte des ordres qui ne seront pas accompagnés du montant requis.

Pour les envois d'argent, nous conseillons à nos abonnés de se servir du mandat-poste.

Pour les fractions de dollar, nous ne prenons des timbres-poste qu'à condition qu'on ajoute 2 pour cent au montant envoyé en timbres.

Jusqu'à nouvel ordre, il n'y aura que les abonnés du Canada qui pourront bénéficier des primes.

Toutes les correspondances doivent être adressées à

J. F. DUMONTIER,

Boîte de Poste 1051,

Québec.